

SECUNDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018  
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2018  
REUNIONE DI I 20 E21 DI SITTEMBRE  
REUNION DES 20 ET 21 SEPTEMBRE

2018/O2/055

**REPONSE DE M. JEAN-CHRISTOPHE ANGELINI  
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. JEAN-FRANCOIS CASALTA  
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

**OBJET : PLAN « PINVILLE »**

Madame la Conseillère, chère amie,

Le plan Pinville, ainsi que vous l'avez souligné est issu d'une véritable concertation avec tous les acteurs économiques de la Corse.

Les assises des TPE ont dressé le constat, déjà connu, que nos petites et moyennes entreprises avaient beaucoup souffert de la crise économique et que seules des mesures particulières permettraient ou permettraient d'en amoindrir les effets même si l'on sait qu'il faudra encore du temps et sans doute moyens encore d'avantage de techniques et financiers.

Le Plan Pinville s'est traduit par un accord entre la Collectivité et l'Etat visant à créer une ligne inédite dans l'actuel PEI dotée de 20 millions d'Euros de crédits supplémentaires financés, non pas en vertu de la maquette déjà connue de 70-30 mais à parité 50-50, entre notre Collectivité et l'Etat.

J'ai parfaitement conscience en ma qualité de Président de l'ADEC de la forte attente des entreprises et depuis l'adoption de ce plan il a fallu que l'Etat prévoit les crédits, que la Collectivité flèche et précise sa contribution, que les conventions ad hoc soient élaborées puis enfin signées.

Ce plan est devenu aujourd'hui une pleine réalité et des mesures concrètes sont d'ores et déjà à l'œuvre.

Je vais donc préciser la ventilation des 20 millions d'euros et l'état factuel de leur engagement :

Sur ces 20 millions :

- 10 millions ont été affectés à l'ingénierie financière, d'une part un fonds de 5 millions d'euros en faveur de prêts à la trésorerie a été confié à la CADEC. Non pas de gré à gré, ce qui est dorénavant interdit et tant mieux, mais par voie de marché public. Il sera et je m'adresse aussi aux entrepreneurs qui nous écoutent, opérationnel à la fin du mois de septembre avec des prêts à taux 0 pouvant aller jusqu'à 50 000 euros pour l'ensemble des TPE et des PME de l'île ;

- 5 autres millions d'euros ont été affectés au développement des entreprises et des territoires et répartis comme suit :

- 3 millions en faveur de la mesure Prossima, qui a été votée par votre Assemblée qui est destinée à accompagner des projets d'entreprises ou de filières. Un appel à projet a été lancé, près de 100 dossiers ont été déposés et réceptionnés. Le comité de sélection, le premier du genre, se tient demain. Nous avons eu, d'après les services instructeurs, plus de 4 millions d'euros de demandes d'aides potentielles pour lesquelles il nous faudra bien sur sélectionner les projets les plus intéressants ;
- 2 millions enfin ont été affectés à l'Office Foncier pour le portage et l'achat de cellules commerciales dans le cadre d'un plan de revitalisation urbaine.

Il nous reste in fine, 5 millions à programmer en faveur des filières et d'actions ciblées qui seront conduites par le monde consulaire de façon à créer une mesure de soutien à l'investissement avec un dispositif de bonification d'intérêts pour des prêts à l'investissement qui seraient octroyés par les banques. Une réunion à cet effet a eu lieu très récemment, je le sais et elle a débouchée sur des conclusions heureuses et fécondes. Nous attendons les jours qui viennent.

Comme vous le constatez, j'en aurais terminé, nous n'avons pas avec l'ensemble des services concernés, ménagés nos efforts pour que ces crédits complémentaires du PEI soient déployés le plus rapidement possible et puissent conjuguer d'une part aux crédits FEDER d'autre part aux crédits FSE, dont l'ADEC sur décision de votre Assemblée, est l'organisme instructeur et bien nous n'avons pas ménagé nos efforts pour avoir un effet levier réel et puissant sur notre économie.

Je vous remercie.